



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale  
de la sécurité civile  
et de la gestion des crises**

DIRECTION DES SAPEURS-POMPIERS  
Sous-direction de la doctrine et des ressources humaines  
Bureau de la doctrine, de la formation et des équipements  
DSP/SDDRH/BDFE/ N° 2021- **A35**  
Affaire suivie par : Francis MAGNOLINI  
Tél. : 01 72 71 66 36  
Mèl : francis.magnolini@interieur.gouv.fr

Paris,  
- 4 NOV. 2022

## **Homologation d'un insigne**

*et autorisation de port conformément à l'arrêté du 8 avril 2015 fixant  
les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers*

### **Insigne de moniteur et d'instructeur de secourisme**

Dans le cadre des missions de secours d'urgence aux personnes, les services d'incendie et de secours s'appuient des instructeurs et des moniteurs de secourisme pour assurer la formation des personnels professionnels et volontaires

Ces derniers assurent également chaque année le maintien des acquis des personnels en matière de secourisme mais également la formation du grand public aux gestes qui sauvent.

### **– DESCRIPTION –**

L'insigne identifie la spécialité au travers plusieurs éléments :



### Cet insigne comporte plusieurs éléments :

- **le triangle** symbolise l'action des premiers secours (protéger, alerter, secourir).
- **la branche de chêne** pour la force et la longévité.
- **la couronne de laurier** pour le savoir, l'histoire et la formation.
- **le logo de la sécurité civile**, et au cœur de l'insigne symbolisant la stabilité, l'équilibre.

Le logo de la Sécurité Civile est peint.

### Les niveaux de qualifications sont identifiés de la façon suivante :

- Instructeur : or ;
- Moniteur: argent ;



**ARGENT**



**OR**

### Personnalisation :

Il marque la compétence de la spécialité et peut comporter au dos le n° d'enregistrement du diplôme.

#### – CONDITIONS DE PORT –

L'insigne est individuel et ne peut être porté uniquement que par des personnels en activité ou ayant pratiqué la spécialité.

Il peut être apposé sur la tenue de sortie ou sur la tenue de travail à l'occasion des cérémonies.

#### – CONDITIONS D'ATTRIBUTION –

L'insigne est remis aux lauréats de la formation du niveau intéressé, le jour de la proclamation des résultats.

La distribution de l'insigne est assurée par les écoles délivrant le diplôme.

– DECISION –

Conformément à l'arrêté du 8 avril 2015 fixant les tenues, uniformes, équipements, insignes et attributs des sapeurs-pompiers et suite à l'avis favorable du comité sur les insignes et attributs de sapeurs-pompiers, l'Insigne de moniteur et d'instructeur de secourisme est homologué sous le numéro :

**N° SC-17**

**Le chef de service,  
chargé de la Direction des sapeurs-pompiers**



**Frédéric PAPET**